



Conseil communautaire ce lundi -27 novembre- à 20 h 30 Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier, Bussy-Saint-Martin

Le mot du président



Passant de 9 à 20 communes et prenant régulièrement de nouvelles compétences, notre intercommunalité a bien grandi en 16 ans. Sa création n'avait rien d'une évidence en 2001 et l'on peut mesurer aujourd'hui tout ce qu'apporte cette nouvelle dimension. Nous devons continuer d'écrire de manière audacieuse notre avenir.

Jean-Paul MICHEL

Le logement social, enjeu pour le territoire

La conférence intercommunale du logement se réunissait en séance plénière jeudi à Rentilly. Ses membres ont émis un avis favorable sur la convention et le plan partenarial qui seront proposés lundi en conseil communautaire. Ceux-ci visent à approfondir la coordination en matière de logement social.

La réunion était coprésidée par Gérard Branly, sous-préfet de l'arrondissement de Torcy et Jean-Paul Michel, président de la communauté d'agglomération. Plusieurs maires de Marne et Gondoire étaient présents.



16 ans d'intercommunalité

Mardi, c'est le 16^e anniversaire de l'arrêté préfectoral autorisant la création de Marne et Gondoire. Le document avait été signé le 28 novembre 2001 par le préfet d'alors, Cyrille Schott. Les 9 membres formant ce qui était alors une communauté de communes étaient Bussy-Saint-Martin, Chanteloup-en-Brie, Collégien, Conches-sur-Gondoire, Gouvernes, Guermantes, Jossigny, Lagny-sur-Marne et Saint-Thibault-des-Vignes. 11 communes ont intégré l'intercommunalité ensuite qui regroupe aujourd'hui 100 000 habitants contre 35 000 à sa création.

Davantage de coordination pour le logement social



Delphine et Arthur, du bureau d'études Espacité

Quelques éléments d'analyse avec le bureau d'étude Espacité qui accompagne la Conférence intercommunale du logement lancée par le conseil communautaire en décembre 2015.

«Marne et Gondoire est un territoire qui a un rythme de construction important de logements, y compris sociaux. Dans son ensemble, le parc social est récent et donc de bonne qualité, ce qui le rend attractif. Il est également assez bien réparti sur le territoire. Concernant son occupation, il y a un bon niveau de mixité. Les typologies d'appartements, l'âge et les compositions familiales des locataires diffèrent peu de l'ensemble du département.

La loi Égalité et citoyenneté de janvier 2017 fixe désormais l'objectif de consacrer un quart des attributions de logements aux demandeurs les plus pauvres, se fondant sur le constat que ceux-ci représentent un quart des demandeurs. Il y a donc un travail à effectuer pour conserver l'équilibre territorial et de mixité en ne concentrant pas les fragilités en quelques points. Le diagnostic a eu lieu de mi 2016 à mi 2017 avec les communes, les bailleurs et les associations qui composent la CIL. Cette étude a été suivie de la rédaction de deux documents : la convention intercommunale d'attribution et le plan partenarial de gestion qui visent à développer un travail en réseau, une harmonisation de l'information et du suivi du demandeur, à la fois entre communes et entre communes et bailleurs. Les actions prévues visent notamment à simplifier le parcours du demandeur.»



Yann Dubosc

Membre du bureau en charge du logement, maire de Bussy-Saint-Georges

«C'est un travail partenarial assez exceptionnel qui est mis en œuvre sur notre territoire. Il y a un consensus sur la question. Marne et Gondoire est en avance dans ce domaine. Il faut aussi prendre le temps d'être à l'écoute les uns des autres, des bailleurs notamment. C'est une condition de réussite.»

Créée en 2014 par la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (Alur), la Conférence intercommunale du logement vise à croiser «la logique par public et la logique géographique, pour des processus d'attribution plus lisibles et accessibles » selon les termes du ministère. Ayant un programme local de l'habitat et un contrat de ville, Marne et Gondoire a installé une CIL en septembre 2016, à l'instar de Melun Val de Seine et du Pays de Meaux.

Le mot du sous-préfet

Gérard Branly : «**Marne et Gondoire peut servir d'exemple**»



«Le travail réalisé par la CA de Marne et Gondoire et les vingt communes qui la composent est novateur dans le département et la méthode pourrait servir d'exemple.

La question du logement social et de sa répartition est un sujet complexe et sensible qui nécessite un grand travail d'analyse, de bilan partagé et de coordination entre les élus, les bailleurs, l'État et les associations pour trouver les équilibres de construction et de population entre des communes dont les situations sont très différentes.

C'est tout à l'honneur de la commission intercommunale du logement de la CAMG de l'avoir fait et d'avoir abouti à un consensus.»

La restauration des étangs du parc des Cèdres a débuté

Invasés et dotés d'ouvrages hydrauliques vétustes, les étangs du parc des Cèdres ne jouent plus leur rôle écologique. Les travaux de restauration ont débuté la semaine dernière. Les maçonneries vont être reprises, les berges naturelles reprofilées en pente douce et une cascade aménagée entre les deux bassins. Des travaux forestiers (pour rouvrir les perspectives et mettre en lumière le bassin aval) et des plantations accompagneront l'opération prévue pour durer quatre mois. Attention, ce délai est «météo-dépendant».

Le Parc des Cèdres, parc public de 14 hectares ouvert au public, joue un rôle majeur pour la biodiversité, il abrite notamment plus de 18 espèces d'oiseaux et offre des habitats très variés pour la faune. Des sources liées à une nappe phréatique y alimentent les bassins. Le curage des bassins avait été effectué en mars 2016 et a permis de finaliser l'étude de maîtrise d'œuvre pour leur réhabilitation.



Un collège à Montévrain en 2019

Le 10 novembre, la première pierre du collège Lucie Aubrac était posée à Montévrain. D'une capacité de 800 places, l'établissement devrait accueillir à peu près 400 élèves à la rentrée 2019 et suivre ensuite la croissance démographique de la commune. Les collégiens de Montévrain étudient actuellement à Chessy et Serris. La commune souhaite également la construction d'un lycée, ce qui permettrait notamment de soulager le lycée Van Dongen à Lagny.

Marne et Gondoire compte actuellement 8 collèges publics à Bussy-Saint-Georges (4), Lagny (2), Saint-Thibault et Thorigny, 2 lycées d'enseignement général à Bussy-Saint-Georges et Lagny et un lycée professionnel à Thorigny.



Christian Robache, maire de Montévrain



Marne et Gondoire encourage le vélo

Le gagnant du concours «7 jours sans ma voiture» organisé par Marne et Gondoire en septembre, s'est vu remettre un vélo pliable des mains de Jean-Paul Michel, président de la communauté d'agglomération. Pascal a pendant une semaine rejoint l'Île de loisirs de Jablines, où il travaille, à vélo depuis Lagny.

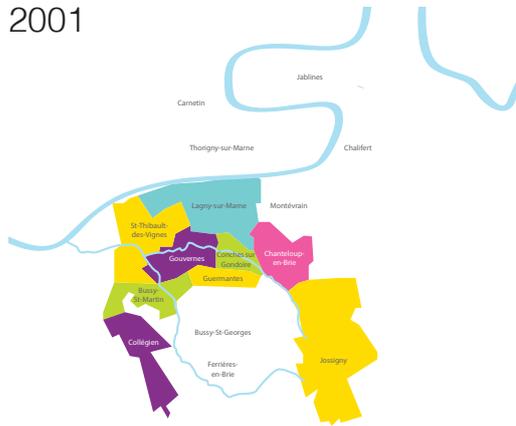
N'oubliez pas de composter

Au Sietrem, on ne fournit pas seulement des bacs à compost, on forme les gens à les utiliser. Les heureux possesseurs sont conviés à une formation ce samedi avec rappel théorique puis mise en pratique avec un intervenant de La Voie du jardinier. Dimanche, rendez-vous au marché de Chelles pour un atelier cuisine avec Corinne Alaga, animatrice culinaire des Tabliers Gourmands.

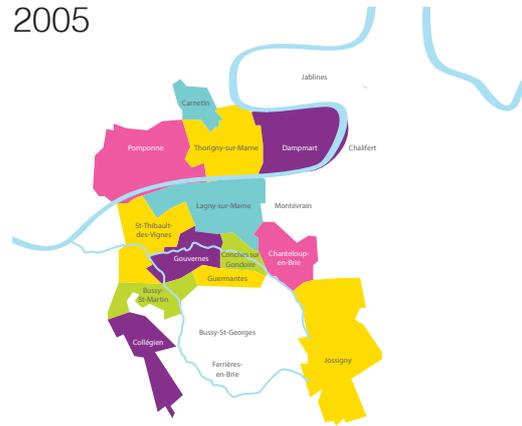
Des animations qui s'ajoutent aux visites de scolaires, à la balade zéro déchets au parc de Noisiel et au concours de recettes de cuisine anti-gaspillage alimentaire. La raison de tout cela : la semaine européenne de la réduction des déchets qui a lieu jusqu'à dimanche.



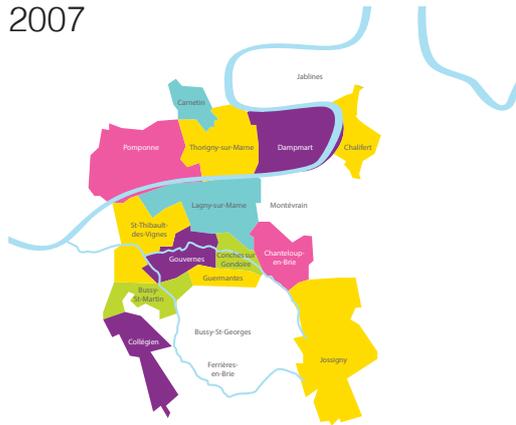
2001



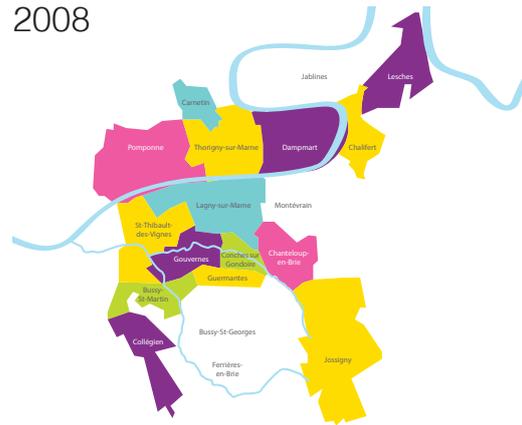
2005



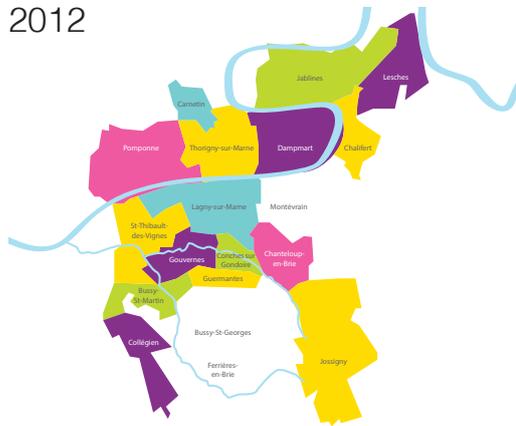
2007



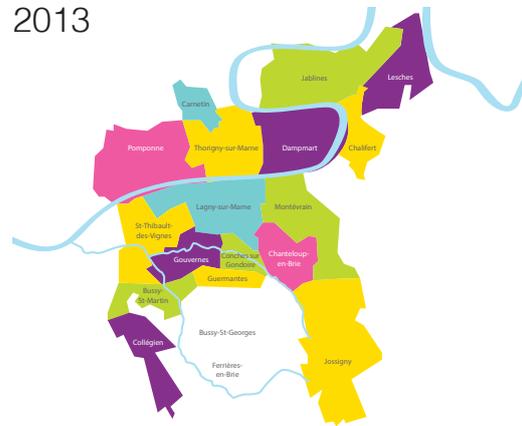
2008



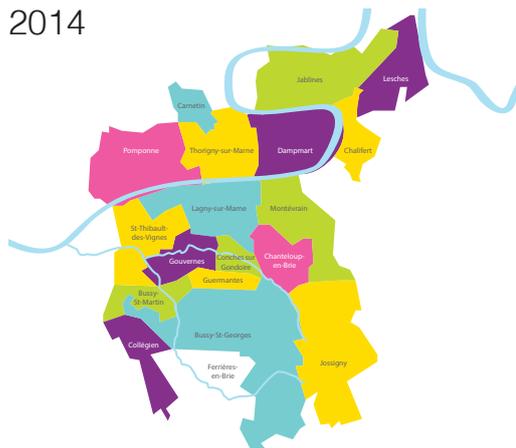
2012



2013



2014



2017

